

EAU SPORT SANTE
 82 chemin de FRAYRE
 82000 MONTAUBAN
 05 63 91 28 20

COMPTE RENDU NR 13 RÉUNION DU 18/10/2017

Réf. : SA/13/2017

Thème :			
Association EAU SPORT SANTE			

Rédacteur	Date du CR	Lieu de réunion	Date de réunion
S. ARTUS	23/10/2017	Fonneuve	18/10/2017

Participants	
Nom	
Jean-Marie RAMEAUX	
Isabelle BLANC	
Sylvie ARTUS	
Brigitte NUGUE	
Pascal VIOT	
Daniel GALTIE	
Pascal LECHOPIER	
Laurence ROUX	
Nathalie VENTURA	
Mickaëlle MICHELIN	
Jean-Rémi THIRIET	
Christophe BEDIAT	
Nathalie BEDIAT (invitée)	
Stephanie LABRIET (invitée)	
Céline DURAND (invitée)	
Eric ASSER (invité)	

Absent Excusé			
Nom			
Marie-Clothilde PAULOBY			

Absent			
Nom			

OBJET / ORDRE DU JOUR

- 1/ Accueil de Céline et Eric
- 2/ Bilan activités du premier semestre
- 3/ Bilan activités estivales
- 4/ CR des commissions
- 5/ Planning 2017/2018
- 6/ Bilan début de saison
- 7/ Conventions diverses
- 8/ Activités « fédérales »
- 9/ Accueil stagiaire BPSEPS
- 10/ Bilan financier
- 11/ Préparation AG
- 12/ Questions diverses

Compte rendu :

La séance débute à 21 h

1/ Accueil de Céline et Eric

Céline DURAND : jeune personne dynamique de 37 ans. Céline est employée depuis mi-septembre pour un CDD de 10 mois. Lors de l'AG de janvier prochain, il sera, éventuellement, décidé de modifier son contrat de CDD en CDI. Céline a été responsable et gérante de différents magasins. Elle est sapeur-pompier volontaire, elle doit repasser le BSSA début 2018.

Eric ASSER : nous a rejoints le 2 octobre en temps qu'auto-entrepreneur. Il est retraité de la Gendarmerie depuis le 1^{er} Octobre. Eric a toujours été dans le sport et a passé de longues périodes à l'étranger, il est instructeur secouriste et propose ses connaissances en water-polo pour animer des séances.

Eric remercie toute l'équipe, en particulier Jean-Marie et Stephanie, pour l'accueil qu'il a reçu.

Chacun de nous se présente et donne sa fonction au sein de l'association à Céline et Eric.

2/ Bilan activités du premier semestre

744 adhérents de Janvier à Mars – moyenne mensuelle

711 adhérents d'Avril à Juin

Au 18/10/2017 → 734 adhérents

Pour rappel l'équilibre financier est à 750 adhérents.

La dernière fête de la Piscine s'est très bien passée avec plus de participants que les années précédentes !

3/ Bilan activités estivales

Bilan positif, retours positifs des enfants et des parents.

Notre participation à la fête de la TOME du RAMIER s'est révélée toujours aussi intéressante.

Fête des Sports organisée par l'OMEPS, cette année, nous n'avons pas été admis car nous n'étions pas affiliés à une fédération et surtout en raison d'un « blocage » de l'OMEPS. Le dossier d'affiliation a pourtant été donné à l'OMEPS le 7 août 2017.

4/ CR des commissions

Pour mémoire ci-dessous la liste des membres et des commissions

Prénom Nom	Commission	Commission
Pascal Lechopier	Com orga média	
Jean-Rémi Thiriet	Com orga média	Entretien infra
Brigitte Nugue	Com orga média	Seniors
Marie-Clotilde Pauloby	Com orga média	Parent école nat famille
Mickaëlle Michelin	Parent école nat famille	
Christophe Bédia	Entretien infra	
Pascal Viot	Matériel	
Laurence Roux	Com orga média	

Malgré leur création le 1^{er} février dernier, aucune réunion de ces commissions n'a eu lieu. Il est donc difficile d'établir des besoins et d'établir un plan de communication.

Jean-Marie souhaite que les commissions s'activent et participent à la vie de l'association.

Il est proposé de créer une commission sécurité. Cette commission aura pour but de faire un point régulièrement sur ce qui est disponible et ce qui pourrait manquer au niveau du matériel de secours et de sécurité.

Il existe une fiche de sécurité, il faut donc l'utiliser et éventuellement la mettre à jour.

Céline et Eric sont volontaires pour participer à cette commission. Le CR vote pour cette commission.

5/ Planning 2017/2018

Les plannings ont été modifiés et complétés.

Ces plannings sont valables jusqu'au 22/12/2017. Ils pourront évoluer en janvier 2018 en fonction des souhaits des adhérents ou des propositions des maîtres-nageurs.

Il y a de plus en plus d'adhérents SAM, des cours ont été créés, notamment d'Aquaphobie.

Quelques petits soucis de disponibilités : c'est la limite de l'open illimité.

Les cours au petit bassin sont quasiment pleins.

RAPPEL (conformément au statuts et règlement intérieur) :

→ au bout de 3 absences sans prévenir : l'adhérent perdra le bénéfice de sa réservation.

→ si les cotisations ne sont pas payées : l'adhérent se verra refuser l'accès au cours.

(Le forfait mensuel se paye au plus tard le 8)

Pour les vacances de fin d'année, le dernier jour d'école étant le vendredi 22 décembre, les bassins fermeront donc le vendredi 22 décembre au soir.

La journée LUD'EAU est programmée pour le samedi 16 décembre. Il faut prévoir les médailles, les diplômes, la collation. Le courrier pour Poulton a été donné. La commission « Com orga média » est en charge de cette organisation.

AQUATHLON nage et course à pied : à organiser, date à définir

6/ Bilan début de saison

Au 18/10/2017 → 734 adhérents dont 703 payants

→ l'association est dans le rouge

-12% d'enfants (les enfants changent de sport)

+ d'adultes

Nous devons revoir notre communication !

Quid de la distribution de flyers et de la relance téléphonique : Jean-Marie n'est pas pour les flyers sauvages car peu économique et trop peu de retombé. Le partage sur le réseau (site ou Facebook) est un moyen de communication qui fait ses preuves tout comme les articles de presse. La commission « Com orga média » doit se réunir et agir.

7/ Conventions diverses

Conventions signées avec :

AZANA - J-Jacques ROUSSEAU - CAPOU - THEAS - PECH BLANC - CROIX ROUGE

Ecole de PUYCORNET et de PIQUECOS pour janvier 2018 (nouveau depuis avril 2017)

2 conventions avec des IME

IFAC 3 stages surveillant de baignade

Possibilité de signer d'autres conventions pour janvier 2018

8/ Activités « fédérales »

Adhésion à la Fédération Française de SPORT POUR TOUS*. Pour le moment, il n'y a qu'un licencié (Jean Marie). Il en faut d'avantage sachant que plus il y en aura plus nous aurons de retour en terme de subvention et cela assurera notre affiliation. Les différentes licences sont : Dirigeant, Cadre Technique, Pratiquant (individuel ou famille).

Le coût d'une licence est ≈ 25 €.

Une fiche d'inscription sera fournie aux adhérents.

*Petit rappel : dans le mail du 20/09 envoyé par Jean-Marie il y a un lien, nous pouvons ainsi avoir des infos sur cette fédération.

SACEM : nous payons 800 €/an, il se peut que la fédération en prenne une partie à sa charge au 1^{er} septembre 2018.

Assurance pour activité de la piscine : 2 000 €/an, voir possibilité de diminuer ce montant l'année prochaine via l'assurance de FFSPT

9/ Accueil stagiaire BPSEPS

Emilie TABONE stagiaire BPJEPS AAN (maître nageur) jusqu'au mois d'avril. Elle participera aux cours dans un premier temps puis animera des séances sur les 2 bassins.

Emilie fait de la natation synchronisée, elle a proposé de mener des séances de découvertes de la natation synchronisée. Une centaine d'heures pourraient être validées en accord avec le coordinateur de stage BPJEPS.

Les membres du Comité Directeur assistent aux délibérations suivantes :

10/ Bilan financier

L'indisponibilité technique de Daniel a rempli sa fonction de trésorier-adjoint, l'indisponibilité d'Isabelle vice présidente, et Sylvie n'ayant pas été investie comme trésorière lors de l'AG, la fonction de trésorier est tenue entièrement par Jean-Marie, aidé fort heureusement par Jean-Pierre. Claudette, ex-trésorière répond toujours présente pour les questions plus techniques.

Salaires + MNS représente = 38% du budget

EDF + eau représente = 17% du budget

Loyers (11 000 €) représente = 39% du budget. Peu de membres du comité connaissent le coût exact des loyers !

Demande de subvention faite auprès de la ville de Montauban pour un montant de 36 000 €. Cette demande a bien été prise en compte par les services de la ville, nous attendons le retour pour début 2018.

Demande de subvention Jeunesse et Sports (CNDS): dossier à remplir en 2018. Une demande exceptionnelle a été faite par Jean-Marie pour l'acquisition d'un fauteuil handisport, en attente de réponse ... Réponse négative le 20 octobre car les dossiers sont clôturés.

Le premier semestre a été mauvais : au 31/08/2017 – 23 000 €

Le fait que Sarah soit partie nous a toutefois permis d'éviter le pire, financièrement parlant. 3 mois de salaire en moins à payer.

Il y a eu du retard dans le paiement des loyers en août. Depuis, les loyers du petit bassin et du parking sont à jour celui du grand bassin le sera en fin de mois. Au 23 octobre, tous les loyers ont été régularisés.

Les MNS et les secrétaires ont toujours été payés en temps et en heure.

Pour la survie de l'association, il est impératif de négocier les loyers (-3 000 € serait l'idéal) avant le 31 décembre 2017.

Passé cette date la banque ne nous accordera plus de crédit !

Jean-Marie annonce que si un accord n'est pas trouvé entre les parties, une Assemblée Générale Extraordinaire sera demandée lors de l'AG afin de dissoudre l'association en fin de saison (30/06/2018). Mise en liquidation judiciaire, loi du 25 janvier 1985.

Le Comité Directeur doit faire un courrier aux 3 entités pour demander une « revalorisation » des loyers.

Christophe nous fait part de ses contraintes :

Les bâtiments sont en noms propres, 1.5 M€ d'investissement, le loyer a été calculé en fonction du taux d'endettement et non sur la valeur locative.

Il y a toujours un problème de TVA sur le grand bassin, Aquanatation paye tous les mois 1 200 € de TVA. Jean-Marie fait lecture du courrier qui sera envoyé aux impôts concernant le rachat des matériels qui, depuis septembre 2015, ont été mis gratuitement à disposition de l'association par Aquanatation. Le Comité Directeur valide ce courrier. Cela pourrait permettre à Aquanatation de ne plus payer de TVA sur le loyer du grand bassin.

Jean-Marie fait une remarque sur les bruits de « bord de bassin » !! Il évoque en particulier la création d'une crèche qui a été annoncée à une adhérente. Ce n'est pas prévu et ce n'est pas la première fois que de telles informations sont données sans fondement. Il semblerait que certains prennent un malin plaisir à raconter des histoires voire carrément à mentir.

11/ Préparation AG

Assemblée Générale : date à définir sur Janvier 2018 (courrier à faire à la Ville de Montauban pour réserver la salle, la sono...)

Jean-Marie annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat.

Ordre du jour à définir

Fin de la séance à 23h15

Comme d'habitude le buffet était excellent ! Merci à tous pour vos mets et boissons.

Jean Pierre n'a pas pu nous rejoindre pour raison personnelle.

N'oubliez pas le mot de passe d'accès à l'espace adhérent du site : piscinefonneuve82

Prochaine réunion le : à définir